



Date de réception préfecture :

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation du C.M. : 2 avril 2024**

Nombre de conseillers en exercice : 33

Vote(s) pour : 30

Vote(s) contre : 0

Abstention : 0

**L'An deux mille vingt quatre**

**Le neuf avril à 19h30**

**Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni Salle des mariages en séance publique, sous la présidence de José CERQUEIRA.**

### Etaient présents :

M. Alexandre RASSAERT ; Mme Anne PUECH d'ALISSAC ; M. Emmanuel HYEST ; M. Eugène GIMENEZ ; Mme Chrystel VIVIER ; M. Gilles LUSSIER ; Mme Elise CARON ; M. Franck CAPRON ; Mme Laura BORDIN ; Mme Colette WOKAM ; Mme Fabienne PARTOUT ; Mme Virginie LEMERCIER-MULLER ; M. Eric MOERMAN ; M. Jérôme ROMET ; Mme Dominique CAVE ; Mme Christine LAURENT ; Mme Marie NEELS ; M. Anthony AUGER ; Mme Nathalie BARTHOMEUF ; M. Francis DELATOUR ; Mme Agnès CHASME ; M. Patrick MERCIER ; M. Thierry THEVIN ; M. Pascal RIHET.

### Etaient absents avec pouvoir :

M. Ziad GEBRAN donne pouvoir à M. José CERQUEIRA.

Mme Elise HUIN donne pouvoir à M. Emmanuel HYEST.

Mme Monique CORNU donne pouvoir à M. Alexandre RASSAERT.

M. Harrison BENET donne pouvoir à Mme Christine LAURENT.

M. Clément DROUX donne pouvoir à Mme Chrystel VIVIER.

M. Dominique POURFILET donne pouvoir à Mme Anne PUECH d'ALISSAC.

M. Daniel RATEL donne pouvoir à M. Eugène GIMENEZ.

Etait absent : M. Jean-Marie CHAMPAGNE.

Madame Marie NEELS, Conseillère Municipale, a été nommé(e) secrétaire de séance, Madame Véronique SAUNIER-COCHARD, Attachée principale, lui a été adjointe en tant qu'auxiliaire, ne prenant pas part aux délibérations.

**ADOpte À LA MAJORITÉ**

**N°2024-041 - BUDGET EAU POTABLE - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023**

L'article L.1612-12 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le vote de l'organe délibérant arrêtant les comptes doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année suivant l'exercice,

Vu l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que dans les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président,

Vu le compte de gestion de l'exercice 2023 dressé par le comptable.

A la clôture de l'exercice, le vote du compte administratif constitue l'arrêté des comptes de la collectivité. Cet arrêté permet de dégager les résultats d'exécution et le besoin de financement de la section d'investissement.

Le document annexé présente le budget primitif de l'exercice 2023, la décision modificative n° 1 et les autorisations spéciales qui s'y attachent, le détail des dépenses et des recettes ordonnancées, y compris celles relatives à la journée complémentaire, la reprise des résultats de l'exercice 2022 et l'état des restes à réaliser.

Les résultats de l'exécution budgétaire 2023 tels qu'ils figurent au compte administratif du budget Annexe « Eau Potable » peuvent être présentés comme suit :

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

	Dépenses	Recettes	Solde
<b>Réalisé 2023</b>	36 126,74 €	129 836,45 €	93 709,71 €
<b>Résultat 2022 (001)</b>		185 218,83 €	185 218,83 €
<b>Résultat de clôture Investissement</b>			<b>278 928,54 €</b>
<b>Restes à réaliser 2023</b>	12 652,86 €	-	- 12 652,86 €
<b>Résultat cumulé investissement</b>			<b>266 275,68 €</b>

**SECTION D'EXPLOITATION**

	Dépenses	Recettes	Solde
<b>Réalisé 2023</b>	391 589,63 €	380 501,61 €	- 11 088,02 €
<b>Résultat 2022</b>		1 056 245,50 €	1 056 245,50 €
<b>Résultat de clôture Exploitation</b>			<b>1 045 157,48 €</b>


<b>TOTAL RESULTAT CUMULE</b>	<b>440 369,23 €</b>	<b>1 751 802,39 €</b>	<b>1 311 433,16 €</b>
------------------------------	---------------------	-----------------------	-----------------------

Vu l'avis de la Commission des Finances, Personnel, et Affaires Générales en date du 19 mars 2024

## Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, adopte à la majorité absolue à l'unanimité le présent délibéré, par lequel le Conseil Municipal a décidé de :

- D'approuver le compte administratif 2023 du budget Eau potable,
- D'arrêter les résultats du compte administratif 2023 du budget Eau Potable, tels que résumés ci-dessus et annexés.

**Il est précisé que Monsieur le Maire n'a pas participé au vote.**

<p>Certifié exécutoire compte tenu de la publication effectuée le et de la télétransmission en Préfecture le</p>	<p>Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus, Au registre suivent les signatures ; Pour extrait conforme José CERQUEIRA Maire de Gisors. Signé.</p> 
--	---

**DÉLAIS ET VOIES DE RECOURS** : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de sa publication ou de sa notification auprès du Tribunal Administratif de Rouen sis 53 Avenue Gustave Flaubert à Rouen (76000) ou sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr). Elle peut faire, également, l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite).

# Résultats budgétaires de l'ex

26902 - GISORS - SERVICE EAU POTABLE

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 874 181,33	1 510 801,50	3 384 982,83
Titres de recette émis (b)	129 836,45	490 031,61	619 868,06
Réductions de titres (c)		109 530,00	109 530,00
Recettes nettes (d = b - c)	129 836,45	380 501,61	510 338,06
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 874 181,33	1 510 801,50	3 384 982,83
Mandats émis (f)	36 126,74	404 414,26	440 541,00
Annulations de mandats (g)		12 824,63	12 824,63
Depenses nettes (h = f - g)	36 126,74	391 589,63	427 716,37
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	93 709,71		82 621,69
(h - d) Déficit		11 088,02	

# Résultats d'exécution du budget principal et des personnalisés

non

26902 - GISORS - SERVICE EAU POTABLE

Exercice 2023

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2022	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RESULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
<b>TOTAL I</b>					
II - Budgets des services à caractère administratif					
<b>TOTAL II</b>					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
GISORS - SERVICE EAU POTABLE					
Investissement	185 218,83		93 709,71		278 928,54
Fonctionnement	1 056 245,50		-11 088,02		1 045 157,48
<b>Sous-Total</b>	<b>1 241 464,33</b>		<b>82 621,69</b>		<b>1 324 086,02</b>
<b>TOTAL III</b>	<b>1 241 464,33</b>		<b>82 621,69</b>		<b>1 324 086,02</b>
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>1 241 464,33</b>		<b>82 621,69</b>		<b>1 324 086,02</b>

# RESTE A REALISER

Budget : EAU POTABLE

Exercice : 2023

ENGAGEMENT	DATE ENG	LIBELLE	FONCT.	NATURE	OPERATION	TIERS	SOLDE ENG	DATE SERV	SERV	GESTION.	ANTENN
EA23002801	07-12-2023	Extension AEP rue du Pré de		21531		VEOLIA EAU	12 652.86 TTC		EAU	EAU	
COMM. SERV FAIT											

TOTAL	12 652.86 TTC
-------	---------------

ORDONNATEUR  
Pour le Maire,  
Et par délégation,  
L'adjoint au Maire,  
Chargé des Finances  
Eugène GIMENEZ



## REPUBLIQUE FRANÇAISE

<b>Numéro SIRET</b> <b>21270284900168</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>COMMUNE dont la population est de 3500 habitants</b> <b>et plus VILLE DE GISORS</b>
--	--

POSTE COMPTABLE DE : 027016

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 49 (1)

<b>Compte administratif</b>
-----------------------------

BUDGET : EAU POTABLE (2)

**ANNEE 2023**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 11

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 17

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 21

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 22

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 23

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 24

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 25

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A5.3.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement Sans Objet

A5.3.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 26

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel 27

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes Sans Objet



## D - Arrêté et signatures

### D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE AD**

**VUE D'ENSEMBLE** **A1**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 391 589,63	G 380 501,61	G-A -11 088,02
	Section d'investissement	B 36 126,74	H 129 836,45	H-B 93 709,71

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 1 056 245,50 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 185 218,83 (si excédent)		

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 427 716,37	Q= G+H+I+J 1 751 802,39	=Q-P 1 324 086,02

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 12 652,86	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 12 652,86	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 391 589,63	= G+I+K 1 436 747,11	1 045 157,48
	Section d'investissement	= B+D+F 48 779,60	= H+J+L 315 055,28	266 275,68
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 440 369,23	= G+H+I+J+K+L 1 751 802,39	1 311 433,16

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 12 652,86	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses en mandates	
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 652,86	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADM****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	124 351,00	55 267,63	56 356,32	0,00	12 727,05
012	Charges de personnel, frais assimilés	61 762,00	55 109,73	0,00	0,00	6 652,27
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6,00	0,54	0,00	0,00	5,46
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>186 119,00</b>	<b>110 377,90</b>	<b>56 356,32</b>	<b>0,00</b>	<b>19 384,78</b>
66	Charges financières	15 000,00	11 183,82	978,54	0,00	2 837,64
67	Charges exceptionnelles	220 720,00	22 912,76	59 943,84	0,00	137 863,40
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>421 839,00</b>	<b>144 474,48</b>	<b>117 278,70</b>	<b>0,00</b>	<b>160 085,82</b>
023	Virement à la section d'investissement	958 962,50				
042	Opérat° ordre transfert entre sections	130 000,00	129 836,45			163,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 088 962,50</b>	<b>129 836,45</b>			<b>959 126,05</b>
<b>TOTAL</b>		<b>1 510 801,50</b>	<b>274 310,93</b>	<b>117 278,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 119 211,87</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	280 000,00	300 208,77	0,00	0,00	-20 208,77
73	Produits issus de la fiscalité(4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 930,00	-42 266,00	92 066,00	0,00	29 130,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	1,71	0,00	0,00	4,29
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>358 936,00</b>	<b>257 944,48</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 925,52</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	67 120,00	3 995,71	0,00	0,00	63 124,29
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>426 056,00</b>	<b>261 940,19</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>72 049,81</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections	28 500,00	26 495,42			2 004,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>28 500,00</b>	<b>26 495,42</b>			<b>2 004,58</b>
<b>TOTAL</b>		<b>454 556,00</b>	<b>288 435,61</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 054,39</b>
<b>Pour information</b>		<b>1 056 245,50</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) Ce chapitre existe uniquement en M4, M41 et M43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADM****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
21	Immobilisations corporelles	922 501,00	0,00	12 652,86	909 848,14
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	522 180,33	0,00	0,00	522 180,33
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>1 584 681,33</b>	<b>0,00</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 572 028,47</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 000,00	9 631,32	0,00	1 368,68
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>11 000,00</b>	<b>9 631,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368,68</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>1 595 681,33</b>	<b>9 631,32</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 573 397,15</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	28 500,00	26 495,42		2 004,58
041	Opérations patrimoniales (2)	250 000,00	0,00		250 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>278 500,00</b>	<b>26 495,42</b>		<b>252 004,58</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 874 181,33</b>	<b>36 126,74</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 825 401,73</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	958 962,50			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	130 000,00	129 836,45		163,55
041	Opérations patrimoniales (2)	250 000,00	0,00		250 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>1 338 962,50</b>	<b>129 836,45</b>		<b>1 209 126,05</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 688 962,50</b>	<b>129 836,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 126,05</b>
	<b>Pour information</b>	<b>185 218,83</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADM****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	<b>EXPLOITATION</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011	Charges à caractère général	111 623,95		111 623,95
012	Charges de personnel, frais assimilés	55 109,73		55 109,73
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,54		0,54
66	Charges financières	12 162,36	0,00	12 162,36
67	Charges exceptionnelles	82 856,60	0,00	82 856,60
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	129 836,45	129 836,45
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>261 753,18</b>	<b>129 836,45</b>	<b>391 589,63</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>391 589,63</b>
---	-------------------

	<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	26 495,42	26 495,42
14	<i>Prov. Réglementées, amort. dérogatoires</i>		0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 631,32	0,00	9 631,32
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations(reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciation des immobilisations</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciat° des stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à répartir plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>9 631,32</b>	<b>26 495,42</b>	<b>36 126,74</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>36 126,74</b>
--	------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADM****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	300 208,77		300 208,77
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	49 800,00		49 800,00
75	Autres produits de gestion courante	1,71		1,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	3 995,71	26 495,42	30 491,13
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>354 006,19</b>	<b>26 495,42</b>	<b>380 501,61</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>1 056 245,50</b>
---	---------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>1 436 747,11</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		129 836,45	129 836,45
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>129 836,45</b>	<b>129 836,45</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>185 218,83</b>
---	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>315 055,28</b>
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.



**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES** **A1**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>124 351,00</b>	<b>55 267,63</b>	<b>56 356,32</b>	<b>0,00</b>	<b>12 727,05</b>
6064	Fournitures administratives	40,00	0,00	0,00	0,00	40,00
6066	Carburants	600,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6135	Locations mobilières	1 520,00	0,00	0,00	0,00	1 520,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	150,00	0,00	0,00	0,00	150,00
6156	Maintenance	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
617	Etudes et recherches	3 600,00	3 248,38	0,00	0,00	351,62
618	Divers	117 741,00	51 700,95	56 356,32	0,00	9 683,73
6236	Catalogues et imprimés	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6257	Réceptions	400,00	318,30	0,00	0,00	81,70
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>61 762,00</b>	<b>55 109,73</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 652,27</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	14 000,00	11 858,37	0,00	0,00	2 141,63
6218	Autre personnel extérieur	16 168,00	12 973,00	0,00	0,00	3 195,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	150,00	106,35	0,00	0,00	43,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	370,00	386,48	0,00	0,00	-16,48
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	100,00	64,40	0,00	0,00	35,60
6411	Salaires, appointements, commissions	22 574,00	21 410,20	0,00	0,00	1 163,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	6 300,00	6 476,89	0,00	0,00	-176,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	900,00	879,01	0,00	0,00	20,99
6454	Cotisations au Pôle emploi	1 100,00	869,47	0,00	0,00	230,53
6458	Cotizat° autres organismes sociaux	100,00	85,56	0,00	0,00	14,44
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>6,00</b>	<b>0,54</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,46</b>
658	Charges diverses de gestion courante	6,00	0,54	0,00	0,00	5,46
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>186 119,00</b>	<b>110 377,90</b>	<b>56 356,32</b>	<b>0,00</b>	<b>19 384,78</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>15 000,00</b>	<b>11 183,82</b>	<b>978,54</b>	<b>0,00</b>	<b>2 837,64</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	14 000,00	11 966,45	0,00	0,00	2 033,55
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	-782,63	978,54	0,00	804,09
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>220 720,00</b>	<b>22 912,76</b>	<b>59 943,84</b>	<b>0,00</b>	<b>137 863,40</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	124 000,00	0,00	0,00	0,00	124 000,00
6743	Subventions exceptionnelles fonctionnt	70 720,00	-2 517,96	59 943,84	0,00	13 294,12
678	Autres charges exceptionnelles	26 000,00	25 430,72	0,00	0,00	569,28
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>421 839,00</b>	<b>144 474,48</b>	<b>117 278,70</b>	<b>0,00</b>	<b>160 085,82</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>958 962,50</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>130 000,00</b>	<b>129 836,45</b>			<b>163,55</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	130 000,00	129 836,45			163,55
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 088 962,50</b>	<b>129 836,45</b>			<b>959 126,05</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 088 962,50</b>	<b>129 836,45</b>			<b>959 126,05</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>1 510 801,50</b>	<b>274 310,93</b>	<b>117 278,70</b>	<b>0,00</b>	<b>1 119 211,87</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	978,54
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	782,63
= Différence ICNE N – ICNE N-1	195,91

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.  
 (3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.  
 (4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.  
 (5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES** **A2**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	280 000,00	300 208,77	0,00	0,00	-20 208,77
70128	Autres taxes et redevances	280 000,00	300 208,77	0,00	0,00	-20 208,77
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	78 930,00	-42 266,00	92 066,00	0,00	29 130,00
747	Subv. et participat° collectivités	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
748	Autres subventions d'exploitation	73 930,00	-42 266,00	92 066,00	0,00	24 130,00
75	Autres produits de gestion courante	6,00	1,71	0,00	0,00	4,29
7588	Autres	6,00	1,71	0,00	0,00	4,29
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>358 936,00</b>	<b>257 944,48</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 925,52</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	67 120,00	3 995,71	0,00	0,00	63 124,29
7748	Subventions exceptionnelles des tiers	64 120,00	0,00	0,00	0,00	64 120,00
778	Autres produits exceptionnels	3 000,00	3 995,71	0,00	0,00	-995,71
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>426 056,00</b>	<b>261 940,19</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>72 049,81</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	28 500,00	26 495,42			2 004,58
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	28 500,00	26 495,42			2 004,58
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>28 500,00</b>	<b>26 495,42</b>			<b>2 004,58</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>454 556,00</b>	<b>288 435,61</b>	<b>92 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>74 054,39</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>1 056 245,50</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.  
 (3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.  
 (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.  
 (5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.  
 (6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>140 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>140 000,00</b>
2031	Frais d'études	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>922 501,00</b>	<b>0,00</b>	<b>12 652,86</b>	<b>909 848,14</b>
2115	Terrains bâtis	22 501,00	0,00	0,00	22 501,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	900 000,00	0,00	12 652,86	887 347,14
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>522 180,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>522 180,33</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	472 180,33	0,00	0,00	472 180,33
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>1 584 681,33</b>	<b>0,00</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 572 028,47</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>11 000,00</b>	<b>9 631,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368,68</b>
1641	Emprunts en euros	11 000,00	9 631,32	0,00	1 368,68
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>11 000,00</b>	<b>9 631,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 368,68</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>1 595 681,33</b>	<b>9 631,32</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 573 397,15</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (5)</b>	<b>28 500,00</b>	<b>26 495,42</b>		<b>2 004,58</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur(6)</b>	<b>28 500,00</b>	<b>26 495,42</b>		<b>2 004,58</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	12 000,00	16 559,21		-4 559,21
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	6 500,00	6 589,71		-89,71
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	8 000,00	1 886,00		6 114,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 000,00	1 460,50		539,50
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>250 000,00</b>
21531	Réseaux d'adduction d'eau	100 000,00	0,00		100 000,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	150 000,00	0,00		150 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>278 500,00</b>	<b>26 495,42</b>		<b>252 004,58</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 874 181,33</b>	<b>36 126,74</b>	<b>12 652,86</b>	<b>1 825 401,73</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(6) Les comptes 15.2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

## III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées(hors 165)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>200 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>200 000,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>150 000,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>350 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>350 000,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>958 962,50</b>			
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)</b>	<b>130 000,00</b>	<b>129 836,45</b>		<b>163,55</b>
28031	Frais d'études	92 000,00	91 462,97		537,03
28153	Installations à caractère spécifique	38 000,00	38 373,48		-373,48
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 088 962,50</b>	<b>129 836,45</b>		<b>959 126,05</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (6)</b>	<b>250 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>250 000,00</b>
2031	Frais d'études	50 000,00	0,00		50 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	150 000,00	0,00		150 000,00
238	Avances commandes immo. incorp.	50 000,00	0,00		50 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 338 962,50</b>	<b>129 836,45</b>		<b>1 209 126,05</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>1 688 962,50</b>	<b>129 836,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 559 126,05</b>
<b>Pour information</b>		<b>185 218,83</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATI</b>	
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

## A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					368 325,00									
1641 Emprunts en euros (total)					368 325,00									
1525-5016698-Eau	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	21/10/2013	27/11/2013	01/03/2017	368 325,00	V	Livret A(Préfixé) + 1	2,250	2,250	EUR	T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>368 325,00</b>									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A1.2</b>

### A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		0,00		317 834,63					9 631,32	11 966,45	0,00	1 009,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		317 834,63					9 631,32	11 966,45	0,00	1 009,12
1525-5016698-Eau	N	0,00	A-1	317 834,63	32,92	V	Livret A(Préfixé) + 1	3,766	9 631,32	11 966,45	0,00	1 009,12
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>317 834,63</b>					<b>9 631,32</b>	<b>11 966,45</b>	<b>0,00</b>	<b>1 009,12</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).


(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

Chaîne d'intégrité du document : 10 01 66 DF C6 9F 4B 3A 00 DD E3 B4 54 66 23 46



Publié le : 15/04/2024  
Par : José CERQUEIRA  
Document certifié conforme à l'original  
<https://publiact.fr/documentPublic/297036>

Page 20/23

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**

**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	317 834,63	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>
<b>A2</b>

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

<b>CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE</b>	<b>Délibération du</b>
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 300.00 €	2013-02-04

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	BATIMENT ADMINISTRATIF	40	04/02/2013
L	BATIMENT D EXPLOITATION	40	04/02/2013
L	FRAIS ETUDE ET ANNONCES NON SUIVIES DE TRAVAUX	5	04/02/2013
L	ETUDES SUIVI DE TRAVAUX RESEAU ASS EAU	40	04/02/2013
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10	04/02/2013
L	FRAIS D INSERTION	10	04/02/2013
L	LOGICIELS	2	04/02/2013
L	MOBILIER	10	04/02/2013
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	10	04/02/2013
L	RESEAU EAU POTABLE	40	04/02/2013
L	SUBVENTIONS VERSEES BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10	04/02/2013
L	SUBVENTIONS VERSEES MOBILIER MATERIEL ETUDES	5	04/02/2013
L	STATION DE RELEVEMENT	40	04/02/2013
L	VOITURES	10	04/02/2013

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
 EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

**A4.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>39 500,00</b>	<b>36 126,74</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>11 000,00</b>	<b>9 631,32</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	11 000,00	9 631,32
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>28 500,00</b>	<b>26 495,42</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	28 500,00	26 495,42
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>36 126,74</b>	<b>12 652,86</b>	<b>0,00</b>	<b>48 779,60</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES

A4.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>1 238 962,50</b>	<b>129 836,45</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>150 000,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	150 000,00	0,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>1 088 962,50</b>	<b>129 836,45</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	92 000,00	91 462,97
28153	Installations à caractère spécifique	38 000,00	38 373,48
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	958 962,50	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>129 836,45</b>	<b>0,00</b>	<b>185 218,83</b>	<b>0,00</b>	<b>315 055,28</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 48 779,60</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 315 055,28</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 266 275,68</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**
**ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**
**B1.3****B1.3 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
6743	PSE 2022	VALORISATION DES SERVICES ENVIRONNEMENTAUX	MORCHOISNE PHILIPPE ET MARIE CHRISTINE	Personne physique	3 122,46

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versé la subvention.



## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,50	0,00	0,50	0,00	0,50	0,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>	<b>C1.1</b>

### C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Ingénieur	A		611	0,00	A Arrivée collectivité (reprise)	CDI Contrat à durée indéterminée
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

**D**

Nombre de membres en exercice : 33  
Nombre de membres présents : 0  
Nombre de suffrages exprimés : 0  
VOTES :  
Pour : 0  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Date de convocation : 02/04/2024

Présenté par (1) Le Maire,  
A Gisors le 02/04/2024  
(1) Le Maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Gisors, le 02/04/2024  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

---

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A Gisors,le

- (1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...
- (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.
- (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D</b>

Nombre de membres en exercice : 33  
 Nombre de membres présents : 25  
 Nombre de suffrages exprimés : 30  
 VOTES :  
 Pour : 30  
 Contre : /  
 Abstentions : /

Date de convocation : 27 MARS 2024

Présenté par (1) Le Maire,  
 A Gisors le 09/04/2024  
 (1) Le Maire,

**José CERQUEIRA**  
 Maire de Gisors



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
 A Gisors, le 09/04/2024  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

A large collection of approximately 20 handwritten signatures in blue ink, representing the members of the deliberative assembly.

11 AVR. 2024

15 AVR. 2024

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le

, et de la publication le

**Véronique SAUNIER-COCHARD**  
 DIRECTRICE DES AFFAIRES JURIDIQUES

A Gisors, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général, ...  
 (2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.  
 (3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.